

Communiqué de presse

Le projet de Parking sous les quais prend forme

Dans le cadre de la définition de sa politique de stationnement rassemblant les principaux acteurs de la Ville, l'analyse de sensibilité a démontré que la meilleure variante nécessitait l'implantation d'un parking sous les quais. Dès lors, la Municipalité a demandé et obtenu un crédit d'étude pour réaliser un avant-projet. Les services cantonaux ont été associés à cette démarche et se sont chargés d'informer les Autorités fédérales concernées, qui ont alors demandé des précisions sur certains points avant de se prononcer. Elles souhaitaient notamment une investigation archéologique, la requalification des espaces en surface et revoir les accès au parking. La Municipalité a finalisé le projet en intégrant ces demandes avant de le soumettre au Canton en juillet dernier pour validation.

Un projet cohérent

Il est important de rappeler que la variante du parking sous les quais a été retenue parce qu'elle répond à la demande de places de parc à l'Est dont provient la majorité du trafic pénétrant à Morges, tout en proposant un stationnement public d'une capacité de 300 places environ, proche du centre-ville et en diminuant le trafic parasite. De plus, elle offre des possibilités très importantes pour le réaménagement de l'espace public.

Plusieurs années ont été nécessaires à la réalisation du dossier d'avant-projet avant qu'il puisse être envoyé au Canton pour validation. Cela a été dû d'une part aux demandes faites par le Canton et les Autorités fédérales et d'autre part à son intégration dans le plan directeur communal.

Investigation archéologique

Les carottages effectués à la demande des commissions fédérales n'ont pas démontré l'existence de vestiges archéologiques. Cependant, la zone des vestiges pouvant être très localisée et peu étendue, le SIPAL, en accord avec les services de la Ville, a préconisé une surveillance lors des travaux de terrassement, ce qui permettra de s'assurer du suivi archéologique tout en limitant les coûts d'une opération de sondage plus poussée.

L'accès aux véhicules

Comme recommandé par les commissions fédérales, la trémie d'accès par le Sud-Ouest a été abandonnée ; la variante retenue, propose un accès unique par l'Est. Ainsi, une étude détaillée sur l'implantation de la trémie a été menée; elle tient compte de la nature particulièrement sensible de ce site en termes patrimonial et paysager. La volonté a été de choisir une localisation la plus discrète possible, de ce fait, différentes simulations et images de synthèse ont été réalisées. Elles montrent le très faible impact de la trémie que ce soit depuis la ville ou le lac.

La requalification des espaces en surface

Une étude historique sur l'aménagement des quais et une proposition de concept d'aménagement paysager ont été réalisées. Son objectif est de valoriser les quais et le patrimoine qui le borde tout en

offrant aux promeneurs un bel espace arborisé en accès direct avec le lac. Ainsi, le trafic en bordure sera restreint aux riverains et véhicules de service.

Partenariat financier

La Municipalité souhaite établir un partenariat public-privé dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation de l'ouvrage.

Sous les quais et Parc des Sports, deux projets complémentaires

Le projet de parking public sous les quais constitue une solution complémentaire au parking souterrain du Parc des Sports. L'un à l'Est, l'autre à l'Ouest, ils offriront un bon accès au centre-ville et limiteront le trafic motorisé ainsi que l'offre de stationnement dispersé, conformément au Plan directeur communal.

Prochaines étapes

Une fois, le projet validé par les Autorités fédérales et cantonales, un préavis sera soumis au Conseil communal pour approbation.

La Municipalité

Morges, le 10 septembre 2014

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

Vincent Jaques, syndic, +41 (0)78 744 77 09

Jean-Jacques Aubert, +41 (0)78 628 87 51

Alain Jaccard, chef de service, +41 (0)79 332 24 36
